

**ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS DU SCRUTIN
 COLLÈGE B : AUTRES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS, ENSEIGNANTS ET PERSONNELS ASSIMILÉS -
 COLLÈGE UNIQUE**

SCRUTIN DU 30 JANVIER 2024

*(Scrutin de liste à 1 tour à la représentation proportionnelle - règle du plus fort reste sans panachage
 La liste arrivant en tête a 2 des sièges.
 Les listes ayant moins de 10% des suffrages exprimés ne sont pas admises à la répartition des sièges.)*

Vu les procès verbaux des opérations de vote et de dépouillement transmis par les bureaux de vote du COLLÈGE B
 AUTRES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS, ENSEIGNANTS ET PERSONNELS ASSIMILÉS - COLLÈGE UNIQUE

A - Détermination du nombre de sièges à attribuer à chaque liste :

Nombre de sièges à pourvoir	6
- deux sièges attribués à la liste arrivée en tête : (en application de l'article D.719-20 du code de l'éducation)	2
- à la représentation proportionnelle au plus fort reste :	4
Inscrits	903
Votants	455
Taux de participation	
Votants / Inscrits	50,39%
Suffrages à déduire	13
Total des suffrages exprimés	442

B - Attribution de deux sièges à la liste ayant obtenu le plus de voix, conformément à l'article D.719-20 du code de l'éducation

Intitulés des listes	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de sièges attribués à la liste majoritaire
Résister, rassembler, reconstruire : pour une université de service public, solidaire et démocratique	165	0
Ensemble pour une université européenne et engagée	191	2
Pour une université de Bourgogne solidaire, ambitieuse, forte et fédératrice	86	0
Total	442	2

C - Listes non admises à la répartition des sièges (ayant moins de 10% des suffrages exprimés)

(% des suffrages exprimés)

D - Attribution des sièges restant à la représentation proportionnelle au plus fort reste

Quotient électoral	110,5
<small>(suffrages exprimés / nombre de sièges restant à pourvoir)</small>	

Intitulés des listes	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de sièges attribués par application du QE	Reste	Nombre de sièges attribués au titre du plus fort reste	Nombre total de sièges attribués par liste
Résister, rassembler, reconstruire : pour une université de service public, solidaire et démocratique	165	1	54,5	0	1
Ensemble pour une université européenne et engagée	191	1	80,5	1	2
Pour une université de Bourgogne solidaire, ambitieuse, forte et fédératrice	86	0	86	1	1
Total	442	2	221	2	4

E - Attribution des sièges et proclamation des élus :

Listes	Elus
Ensemble pour une université européenne et engagée	Elsa LANG-RIPERT
	Laurent BRACHAIS
	Christelle SEREE-CHAUSSINAND
	Lionel CROGNIER
Résister, rassembler, reconstruire : pour une université de service public, solidaire et démocratique	Peggy CENAC
Pour une université de Bourgogne solidaire, ambitieuse, forte et fédératrice	Paul ALIBERT

Fait à Dijon, le 2 février 2024

Le Président de l'Université de Bourgogne.

Les membres du Comité
Electoral Consultatif.

